

## Masters en Sciences des Organisations

### Calendrier de candidatures pour l'année universitaire 2020-2021

#### Formations concernées :

- Masters de Droit (hors alternance) : 1<sup>ère</sup> année
- Masters de Droit (hors parcours Droit du Plaidoyer et Affaires Publiques en alternance) : 2<sup>ème</sup> année
- Préparation aux concours administratifs (PCA)

Étapes	Dates
Ouverture de la plateforme de candidatures pour dépôt et hiérarchisation des vœux	Mardi 5 mai 2020
Clôture des candidatures et blocage de l'ordre des vœux	Jeudi 28 mai 2020 à 18h00
Réponse Admissibilité via la plateforme de candidatures	Au plus tard Vendredi 12 juin 2020
Organisation des entretiens (à titre indicatif et si entretiens)	Du Mercredi 17 au Mardi 23 juin 2020
Confirmation de l'ordre des vœux	Du Mardi 23 au Mercredi 24 juin 2020
Réponse Admissions via la plateforme de candidatures	Mardi 30 juin 2020
Réponse des étudiants via la plateforme de candidatures	Sous 8 jours à compter de l'envoi de l'avis d'admission

- Vous pouvez postuler à un maximum de 3 parcours de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de Master
- Vous devez obligatoirement hiérarchiser vos vœux. L'ordre des vœux sera bloqué à la clôture des candidatures.
- N'attendez pas les derniers jours pour déposer les pièces justificatives demandées pour la constitution de votre dossier.